

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

70063

Objet

Instance de M. JARD contre
la Ville devant le Tribu-
nal Administratif de
POITIERS.

DATE DE CONVOCATION

28 Mai 1979

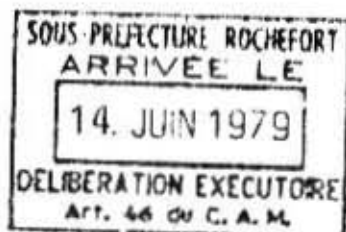
DATE D'AFFICHAGE

28 Mai 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 17

Nombre de votants 25



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf

le Premier JUIN

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. LIS, BOUTET, BOUCHET, DUFOUR, BUJARD, PAPEAU, POUMAILLOUX, MAURELLET, BOISARD, BULAN, BROTREAU, BERLAND, Mme TACQUE, M. PELLETIER, TAP, MONTRON, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. GUICHAOUA par M. PAPEAU, M. NAULIN par M. POUMAILLOUX, M. FABER par M. LIS, M. COLLE par M. BUJARD, M. CABAL par M. TAP, M. LE FOUCHE par M. BOUCHET, M. LUFEL par M. MAURELLET, M. LACHAU par M. DUFOUR.

Absents : MM.

M MONTRON.

a été élu Secrétaire.

Par lettre en date du 11 Mai 1979, M. le Secrétaire-Greffier en Chef du Tribunal Administratif de POITIERS a notifié à M. le Maire le mémoire introductif d'instance déposé pour le compte de M. Raymond JARD, victime d'un accident de la circulation, boulevard de la Harne à ROYAN, le 2 Avril 1975 à 20 heures.

Celui-ci a courté un panneau de signalisation de travaux non éclairé et a été gravement blessé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu la requête introductive d'instance déposée le 10 Mai 1979 devant le Tribunal Administratif de POITIERS, au nom de M. Raymond JARD, domicilié, 7 rue Roger MOUROUX à 17200 ROYAN,

DÉCIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à défendre l'action engagée par M. JARD, devant le Tribunal Administratif de POITIERS, suite à un accident corporel de la

circulation, en date du 2 Avril 1975 sur la voie publique.

Fait et délibéré à ROYAN les jour, mois et an
susdits,
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

